



[1]

Les inscriptions aux temps périscolaires sont ouvertes !

Pour la rentrée 2019, pensez à inscrire votre ou vos enfants aux temps périscolaires du 13 juin au 26 août :

Pour rappel, la Ville organise plusieurs temps périscolaires durant les quatre jours de classe :

l'accueil avant l'école (entre 7h15 et 8h30) ;
la cantine et les ateliers pédagogiques de 45 minutes pour les élémentaires (entre 11h30 et 13h30) ;

l'accueil après l'école (à partir de 16h30). Pour ce dernier temps, deux options sont proposées :

> pour les enfants en maternelle : garderie avec goûter de 16h30 à 18h ou de 16h30 à 19h. Les parents peuvent venir chercher leur enfant à toute heure ;

> pour les enfants en élémentaire : étude dirigée de 16h30 à 18h et possibilité d'un accueil supplémentaire de 18h à 19h.

par ailleurs, trois formules existent pour l'inscription de son enfant le mercredi en centre de loisirs :

le matin de 7h15 à 12h30 (sans déjeuner) ;
l'après-midi de 11h30 à 19h (déjeuner compris) ;
la journée complète de 7h15 à 19h.

Un service de transport gratuit est assuré de 17h25 à 18h, sur inscription préalable.

>> Pontoise passe à la semaine de 4 jours

A Pontoise, les différents acteurs éducatifs se sont très majoritairement exprimés en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours. Ainsi, dès la rentrée de septembre 2018, voici le nouveau planning des enfants en élémentaire et en maternelle.

Infos pratiques :

[Pour inscrire votre ou vos enfants à l'un ou à plusieurs temps périscolaires, connectez-vous au Portail famille >>> \[3\]](#)

Contact :

> Service Education
Tél. : 01 34 43 34 85
enfance@ville-pontoise.fr [4]

> Centre de loisirs "La Normandie"
Chemin des Beurriers
Tél. : 01 30 38 47 83

> Centre de loisirs les "Larris"
Les Larris Pourpres
Tél. : 01 30 32 13 62

> Centre de loisirs "Gustave-Loiseau"
2, rue du Premier Dragons
Tél. : 01 30 17 43 04

Le semaine de 4 jours

Lundi	Accueil du matin de 7h15 à 8h30	Classe de 8h30 à 11h30	Repas de 11h30 à 13h30 ateliers du midi pour les élémentaires	Classe de 13h30 à 16h30	Accueil du soir de 16h30 à 19h avec goûter pour les maternelles et élémentaires	
					— Ou — Etude dirigée de 16h30 à 18h	Accueil après étude de 18h à 19h
Mardi	Accueil du matin de 7h15 à 8h30	Classe de 8h30 à 11h30	Repas de 11h30 à 13h30 ateliers du midi pour les élémentaires	Classe de 13h30 à 16h30	Accueil du soir de 16h30 à 19h avec goûter pour les maternelles et élémentaires	
					— Ou — Etude dirigée de 16h30 à 18h	Accueil après étude de 18h à 19h
Mercredi	Pas d'école					
Jeudi	Accueil du matin de 7h15 à 8h30	Classe de 8h30 à 11h30	Repas de 11h30 à 13h30 ateliers du midi pour les élémentaires	Classe de 13h30 à 16h30	Accueil du soir de 16h30 à 19h avec goûter pour les maternelles et élémentaires	
					— Ou — Etude dirigée de 16h30 à 18h	Accueil après étude de 18h à 19h
Vendredi	Accueil du matin de 7h15 à 8h30	Classe de 8h30 à 11h30	Repas de 11h30 à 13h30 ateliers du midi pour les élémentaires	Classe de 13h30 à 16h30	Accueil du soir de 16h30 à 19h avec goûter pour les maternelles et élémentaires	
					— Ou — Etude dirigée de 16h30 à 18h	Accueil après étude de 18h à 19h

>> Avant et après l'école : les différents temps périscolaires

L'accueil du matin

Les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sont accueillis du lundi au vendredi au sein des différentes écoles de 7h15 à 8h30. Les animateurs accompagnent les enfants à l'ouverture de l'école dans les classes maternelles et dans la cour élémentaire.

La restauration scolaire

La restauration scolaire est assurée dans les écoles les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30. En cas d'allergie, de régime alimentaire spécifique ou de problème de santé nécessitant une prise de médicament, la famille doit prendre contact avec le directeur d'école ou le Service Enfance de la Mairie. En maternelle, après le repas, des moments de détente, des activités ludiques et récréatives et des temps de retour au calme seront proposés par les ATSEM et animateurs. En élémentaire, des ateliers de midi favorisant la découverte artistique et culturelle, l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture sur le monde seront proposées aux

enfants qui le souhaitent. Ils seront encadrés par des animateurs, enseignants ou intervenants extérieurs. Le temps consacré à l'activité sera de 45 minutes avant ou après le repas. L'enfant qui s'engage à participer à un atelier devra le suivre jusqu'à la fin du cycle soit environ 7 séances (période inter-vacances). Seuls les enfants inscrits à la restauration scolaire peuvent bénéficier des ateliers du midi.

[>> consulter les menus de la cantine](#) [2]

L'accueil du soir

Le soir après l'école, trois formules d'accueil périscolaire seront proposées aux parents :

- **Formule 1 : L'accueil du soir de 16h30 à 19h avec goûter**

Les enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire sont accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h avec goûter. Les animateurs récupèrent les enfants auprès des enseignants. Le goûter est fourni par la commune et est encadré par les animateurs. Après le goûter, différents ateliers sont proposés aux enfants. Le départ des enfants s'échelonne de 16h30 à 19h.

- **Formule 2 : L'étude dirigée avec goûter + Accueil après étude**

Une étude dirigée (et non plus surveillée) est proposée aux enfants scolarisés en élémentaire (du CP au CM2), les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h. Elle permet aux enfants, en petit groupe, d'apprendre leurs leçons et de faire leurs devoirs dans un espace adapté, sous la surveillance d'un enseignant ou d'une personne réunissant les qualités et compétences nécessaires. L'étude doit se dérouler dans le calme pour favoriser le bon déroulement du travail scolaire.

L'étude se déroule sur une plage horaire fixe. Les départs anticipés ne sont pas permis afin d'éviter les va-et-vient de personnes dans les locaux, la sollicitation des encadrants et la déconcentration des enfants (sauf autorisation exceptionnelle). Si votre enfant se voit proposer un temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) par son enseignant, sur le temps de l'étude, la prestation n'est pas facturée.

Les parents pourront venir chercher leur(s) enfant(s) à l'issue de l'étude ou, à tout moment dès 18h en accueil périscolaire.

L'accueil du mercredi

Pour les parents qui le souhaitent, la Ville ouvre 3 centres de loisirs le mercredi. Les enfants peuvent y être inscrits :

- le matin de 7h15 à 12h30 (sans déjeuner)
- l'après-midi de 11h30 à 19h (déjeuner compris)
- la journée complète de 7h15 à 19h.

Les enfants des groupes scolaires pontoisiens seront répartis comme suit :

- le centre de loisirs "La Normandie" accueillera les enfants des groupes scolaires des Cordeliers, de l'Hermitage, du Parc-aux-Charrettes, de Jean-Moulin et d'Eugène-Ducher ;
- le centre de loisirs des Larris accueillera les enfants du groupe scolaire des Larris et de l'école primaire des Maradas ;
- le centre de loisirs Gustave-Loiseau accueillera les enfants de l'école primaire Gustave-Loiseau et du groupe scolaire Ludovic-Piette.

À noter : l'Espace Larris-Maradas, le Centre familial des Cordeliers et les maisons de quartier des Louvrais et de Marcouville proposeront également des activités pour les enfants le mercredi. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de ces équipements !

[>> Pour inscrire votre ou vos enfants à l'un ou à plusieurs temps périscolaires, connectez-vous au Portail famille](#) [3]

Source URL: <https://www.ville-pontoise.fr/article/activites-periscolaires>

Liens

[1] <https://www.ville-pontoise.fr/sites/pontoise/files/image/thinkstockphotos-5048792141.jpg>
[2] <https://www.ville-pontoise.fr/article/menus-scolaires>
[3] https://portails1.agoraplus.fr/pontoise/portail_display.home#
[4] <mailto:enfance@ville-pontoise.fr>

[Haut](#)